

244 tonnes de cannabis saisies depuis 2010

## L'ONLCDT plaide pour l'injonction thérapeutique des toxicomanes

→ Plus de 244 tonnes de cannabis, 194 kg de cocaïne, huit kilogrammes d'héroïne et 1,7 million de comprimés de psychotropes ont été saisis par les différents services de sécurité de janvier 2010 à février 2013. Une partie de ces drogues a été saisie sur le marché de la consommation locale, menant à l'interpellation et l'incarcération de plusieurs centaines de dealers et consommateurs âgés pour la plupart entre 18 et 39 ans.



Comment sensibiliser la population juvénile sur les dangers de la toxicomanie et faut-il punir ou plutôt soigner les toxicomanes pour les réinsérer socialement ? Pour l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), «l'approche thérapeutique doit être une alternative qui mérite être pleinement sollicitée». Afin de promouvoir cette approche dans la chaîne pénale et sanitaire, un séminaire régional de deux jours se tient depuis hier à l'hôtel Mazafran, à Zéralda (Alger), par l'ONLCDT et la Mission interministérielle française de lutte contre la drogue avec la participation de plus de 150 magistrats, des représentants des services de sécurité, des représentants du secteur de la santé et des experts nationaux et étrangers.

Pour Mohamed Zouggar, directeur de l'ONLCDT, les toxicomanes doivent être considérés comme des malades qui ont besoin d'être soignés et réinsérés correctement dans la société. Selon lui, les punir en les incarcérant ne fera que compliquer leur état et encourager leur récurrence d'où la nécessité de soigner au lieu de punir. Le séminaire d'Alger se veut un espace de débat sur cette question et une nouvelle initiative pour promouvoir l'idée d'obligation de la thérapie pour les toxicomanes dans la chaîne pénale. En rappelant qu'une loi dans ce sens a été promulguée en 2004, l'intervenant a indiqué que le nombre de consultations dans les structures sanitaires et les centres intermédiaires de soins aux toxicomanes dépasse actuellement les

65 570 cas. Le nombre d'hospitalisations dans les centres des cures de désintoxication est, quant à lui, de 10 737. Pour ce qui est de la réalisation par le ministère de la Santé des centres de prise en charge des toxicomanes, le même responsable fait état d'un programme datant de 2007 et prévoyant 53 centres intermédiaires de soins et 15 centres de désintoxication. Actuellement, 23 structures de soins sont opérationnelles dans différentes régions du pays et deux centres de désintoxica-

tion achevés et équipés qui ouvriront incessamment à Béchar et Tammanrasset. M. Zouggar souligne que la prise en charge des toxicomanes est un investissement au profit de la sécurité, de la santé et de la quiétude sociale.

Les travaux du séminaire se poursuivent aujourd'hui et se verront solder par un ensemble de recommandations à enrichir lors des prochaines rencontres régionales prévues dans les prochains mois à l'est et à l'ouest du pays.

**Radia Zerrouki**